

On se les arrache à prix d'or!
La rémunération des CA
se démarque avantageusement de celle
des autres professionnels du milieu des affaires.

La valeur du titre de CA se
traduit par un revenu annuel moyen de

139 855 \$*

* Pour tous les détails, consultez les faits saillants pour le Québec
du sondage sur la rémunération 2009 au www.ocaq.qc.ca/remuneration.

RÉMUNÉRATION MOYENNE SELON L'ÂGE

Moins de 35 ans	84 422 \$
35-44 ans	138 642 \$
45-54 ans	167 013 \$
55-64 ans	219 196 \$
65 ans et plus	215 022 \$

RÉMUNÉRATION MOYENNE SELON LE POSTE OCCUPÉ

Président ou chef de la direction	283 811 \$
Consultant	120 367 \$
Contrôleur	114 362 \$
Fiscaliste	107 434 \$
Auditeur interne	103 342 \$
Professeur	101 643 \$
Analyste	87 033 \$
Chef de mission	76 037 \$
Stagiaire en audit	44 584 \$



Les CA, on se les arrache



Marc-André Paquette, CA

Décide de ton avenir. Deviens CA.

Pour en savoir plus

decidez.ca
ocaq.qc.ca/devenirCA



514 982.4606 • 1 800 363.4688, poste 4606



candidat@ocaq.qc.ca



UNIFICATION DE LA PROFESSION

La profession comptable évolue, tant à l'échelle pancanadienne que québécoise. Un projet d'unification de la profession est présentement en cours, ce qui pourrait mener à la création d'un seul ordre comptable au Québec. Pour plus d'info, visitez les sites Web suivants qui sont mis à jour régulièrement.

Situation au Québec
www.ocaq.qc.ca • Lis nos actualités

Situation au Canada
www.cpacanada.ca

Pourquoi s'arrache-t-on les CA?



Melissa Lachance, CA

Les compétences des CA en matière de décision d'affaires en font des professionnels recherchés. En fait, les CA sont des acteurs essentiels tant en entreprise et en cabinet que dans le secteur public et l'enseignement. Comme ils sont présents dans tous les secteurs de l'économie, les possibilités de carrière sont nombreuses, variées et accessibles à tous ceux qui veulent réussir dans le monde des affaires.

Près de 75 % des CA ont plus de 4 semaines
de vacances par année*.

Être CA, c'est faire partie
d'une communauté de
gens d'affaires respectés
et influents à l'échelle
planétaire.

Peu importe le milieu de travail : on s'arrachera tes services !

Des défis passionnants attendent les CA ! En cabinet, les interventions des CA portent sur tous les aspects des affaires de leurs clients entreprises, de la certification des états financiers à l'élaboration de stratégies financières, en passant par la gestion des opérations, les technologies de l'information, les finances et les ressources humaines. Les CA qui choisissent cette voie passent la plus grande partie de leur temps chez les clients et travaillent souvent en équipe.

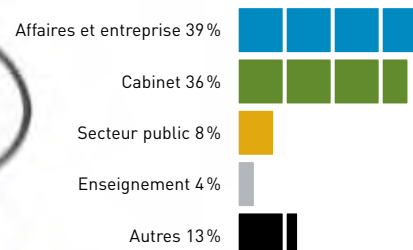
D'autre part, les CA qui œuvrent en entreprise y occupent en majorité des postes de responsabilité, de la direction des opérations à la présidence. Acteurs privilégiés du monde des affaires, les CA sont au cœur de nombreuses réussites.

Enfin, d'autres CA se concentrent dans certains champs d'activité comme la juricomptabilité (enquêtes, fraudes), la fiscalité (impôt des particuliers ou des entreprises, planification) ou l'évaluation d'entreprise (évaluer la valeur d'une entreprise avant d'acheter ou de vendre).



Sami Reguig, CA

Répartition des membres de l'Ordre des CA selon leur secteur d'activité



Intéressé par le domaine des technologies, des arts, des sports ou de la finance ? Les compétences des CA sont recherchées partout. Tu auras le choix.

Recherchés jusqu'à l'étranger

Les CA sont des professionnels de tête, de cœur et d'action, et le monde s'ouvre à eux. C'est la profession comptable qui permet de réaliser les plus grandes ambitions. Devenir CA, c'est choisir le titre financier par excellence pour parcourir le monde : le titre CA est reconnu dans de nombreux pays, notamment aux États-Unis, en Angleterre, au Japon et aux Bermudes.

Les CA sont à l'œuvre dans plus de 100 pays et parcourent régulièrement le monde dans le cadre de leur travail.

Des CA engagés

En contribuant à l'essor de pays émergents ou en travaillant pour une organisation non gouvernementale (ONG), devenir CA, c'est faire une différence.

Engagés, les CA choisissent souvent de travailler au sein d'organismes sociaux, culturels ou humanitaires, comme employés ou membres de conseils d'administration. Par ailleurs, de nombreux CA donnent bénévolement de leur temps à différents organismes et ce, pour le mieux-être de leur communauté.

Sollicités aussi pour assurer la relève

De nombreux comptables agréés décident de contribuer à la préparation de la relève. À titre d'enseignants dans les universités ou les cégeps, ils assurent une relève de qualité à la profession. Ils permettent également aux sciences comptables de progresser dans des domaines novateurs.

En demande dans le secteur public

Les CA du secteur public travaillent dans des domaines aussi variés que la santé, l'éducation, l'environnement, le développement économique, les communications, les relations internationales et les finances, pour n'en nommer que quelques-uns. Les comptables agréés s'imposent et mettent en place des solutions originales qui améliorent la performance des organismes publics.

Par ailleurs, il n'est pas rare de voir des CA aux postes les plus élevés dans le secteur public, que ce soit celui de vérificateur général, de contrôleur des finances, de sous-ministre ou même de ministre.

La Fondation des comptables agréés du Québec offre des bourses aux étudiants de niveau collégial. Visitez le www.oqaq.qc.ca/fondation section « Programmes de bourses ».

Un stage unique qui fait toute la différence

Le stage permet au futur CA de se familiariser avec une grande variété de secteurs de l'activité économique, aussi diversifiés que les clients avec lesquels il transige. Le candidat au titre de CA est celui qui recherche le dépassement, celui qui va plus loin. Il doit également faire preuve de dynamisme et être un excellent communicateur.

Stéphanie Fortin, CA



Comment devient-on CA ?

- 1- Obtenir un DES.
Remarque importante – Certaines institutions d'enseignement collégial exigent la réussite des cours suivants : Mathématique de technico-sciences ou de sciences naturelles de 4^e et de 5^e secondaire anciennement 426/436 et 526/536.
- 2- Obtenir un DEC.
Remarque importante – Certaines institutions d'enseignement universitaire exigent la réussite des cours suivants : Calcul différentiel 103, Algèbre vectorielle et linéaire 105 et Calcul intégral 203 et/ou une cote R supérieure ou égale à 24.
- 3- Obtenir un diplôme universitaire reconnu (un baccalauréat en sciences comptables).
- 4- Compléter le Programme de formation professionnelle de l'Ordre des comptables agréés du Québec, dispensé par les universités québécoises. Il s'agit d'un diplôme d'études supérieures de 2^e cycle de 30 crédits ou d'une maîtrise en administration des affaires (MBA).
- 5- Réussir l'examen d'admission à la profession de CA, soit l'Évaluation uniforme (EFU).
- 6- Compléter un stage rémunéré de 24 mois.

La très grande majorité des étudiants qui choisissent le titre de CA ont le privilège d'être recrutés au moins un an à l'avance et leurs stages sont rémunérés de manière concurrentielle.

www.decidez.ca